



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crédit

Question écrite n° 73009

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les pratiques, pour le moins surprenantes, de certaines sociétés de recouvrement de créances dont la stratégie est basée sur la menace, l'intimidation, voire l'humiliation publique des débiteurs. Outre des courriers particulièrement agressifs, menaçant un potentiel débiteur, sans pour autant établir l'effectivité de la créance, d'une « issue désagréable », de « saisie de biens, de rémunération, de saisie immobilière ou de saisie par immobilisation d'un véhicule », certaines personnes, pour recouvrer des créances, n'hésitent pas à harceler, à toute heure et en tout lieu, y compris sur leur lieu de travail, souvent vêtues d'une manière voyante et affichant leur fonction. Il lui demande de lui préciser les mesures qu'elle entend prendre pour mettre un terme à ces pratiques indignes et scandaleuses et notamment si elle entend imposer à ces personnes ou sociétés des règles de déontologie imposées à d'autres professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73009

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 février 2002, page 846